



Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1^{er} lundi du mois de parution.

Heures d'ouverture du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : mairie@stotzheim.fr site internet : www.stotzheim.fr
Réunion du Conseil Municipal :	Tous les 1ers lundis du mois
Heures d'ouverture de la bibliothèque :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la déchèterie de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	du 1 ^{er} avril au 31 octobre : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h du 1 ^{er} novembre au 31 mars : mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
TAXI CO :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences Eau et Assainissement :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des poubelles jaunes :	Semaines impaires : prochaines collectes jeudi 02/02 et 15/02/2018
Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale :	03 88 57 64 68
Conciliateur de justice :	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
Centre médico-social	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 janvier 2018

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER.

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Carine GOERINGER, Didier METZ, Norbert RIESTER, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.

Absents excusés : *Valérie HIRTZ et Dominique LEHMANN*

Procurations : *Dominique LEHMANN à Joanne ALBRECHT
Valérie HIRTZ à Carine GOERINGER*

N° 1

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- Vu les budgets précédents,
- Considérant que le Conseil souhaite soutenir les associations locales justifiant d'une activité en leur octroyant une subvention de fonctionnement,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'allouer une subvention de 180 euros à chaque association locale en activité, pour l'exercice 2018,
- SUBORDONNE le versement de cette subvention au dépôt en Mairie, par chaque association, d'un rapport d'activité 2017,
- PRÉCISE que l'Association ACMECS, association communale, ne percevra pas de subvention annuelle,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018 au compte 6574.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX

13 voix pour – 1 abstention

SUBVENTION 2018 À L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE STOTZHEIM

- Vu le budget précédent,
- Considérant que l'Association Foncière a bénéficié les années précédentes d'une subvention communale pour l'entretien des chemins agricoles aussi utilisés pour l'accès en forêt,
- Considérant que cette subvention doit être instaurée par délibération du Conseil municipal,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ALLOUE une subvention de 6 100 € à l'Association Foncière de Stotzheim pour l'année 2018,
- DIT que les crédits seront inscrits au compte 6574 du Budget Primitif 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Entendu l'avis des conseillers sur la reconduction ou l'augmentation des crédits de fonctionnement des écoles et de la bibliothèque,
- Considérant que les crédits non utilisés en 2017 sont reconduits pour l'exercice 2018,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les propositions de crédits alloués au fonctionnement des écoles et de la bibliothèque qui seront inscrits au budget primitif 2018 comme suit :

• compte 6067 :	Fournitures et livres scolaires :	4 910,00 €
• compte 6574 :	Subvention Coopérative école primaire :	400,00 €
• compte 6574 :	Subvention Coopérative école maternelle :	400,00 €
• compte 6065 :	Bibliothèque :	2 315,00 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

- Considérant que le projet du local technique et sanitaire peut bénéficier de la DETR au titre des travaux d'aménagement des ateliers municipaux,
- Vu la délibération du 20 novembre 2017 par laquelle le Conseil décide de réaliser le projet établi par le CAUE du Bas-Rhin pour un montant prévisionnel de 150 200,00 € HT (hors maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, mission SPS et SSI) et de solliciter des devis pour le choix du maître d'œuvre,
- Vu la délibération du 11 décembre par laquelle le Conseil confie la maîtrise d'œuvre du projet du local technique et sanitaires à Claude REIBEL, architecte, sis 67230 HUTTENHEIM, pour un taux de rémunération de 12,00 % du marché HT,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- SOLLICITE pour les travaux du projet du local technique et sanitaires l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux maximum de 40 % au titre des travaux d'aménagement des ateliers municipaux, le solde (60 %) étant à la charge de la commune,
- DIT que le plan de financement sera soumis à délibération du prochain Conseil municipal en même temps que l'approbation du projet définitif,
- CHARGE le Maire de prendre contact avec la Sous-Préfecture pour le dépôt de dossier de demande,
- AUTORISE le Maire à déposer le permis de construire pour ces travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DIVERS ET COMMUNICATION**Divers :****5.1 Informations sur les DIA**

M. le Maire informe les membres du Conseil des Déclarations d'Intention d'Aliéner transmises à la Communauté des Communes Barr-Bernstein :

- DIA reçue par Me NUSS, notaire à CHÂTENOIS dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti, cadastré section 4 parcelle 44 de 15,03 ares, sis 33 Quartier Central, appartenant à M. et Mme ANSELM,
- DIA reçue par Me BAK, notaire à STRASBOURG, dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti, cadastré section 6 parcelle (1)/30 de 6,26 ares, sis 41 rue de Benfeld, appartenant aux conjoints FETZER.

**Le compte rendu intégral des délibérations est affiché à la mairie
et peut être consulté sur le site Internet : www.stotzheim.fr**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**FÉVRIER**

02/02/2018	Don du sang	Mairie	Amicale Donneurs de Sang	17 h 30
09/02/2018	Soirée fleurissement	Mairie	AFS	20 h 00
13/02/2018	Carnaval	Village	Écoles	14 h 00

Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.

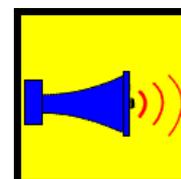
ÉTAT CIVIL**DÉCÈS :**

Charlotte Jeanne KAYSER née FRITSCH, née le 24 avril 1928 à STOTZHEIM (Bas-Rhin), domiciliée 19 rue de Benfeld, est décédée le 21 janvier 2018 à BARR (Bas-Rhin) à l'âge de 89 ans.

SIRÈNE D'ALERTE

Suite à la fin des travaux de la mairie, la sirène d'alerte sera mise en route le
vendredi 2 février 2018 à 12 h 00.

La sirène d'alerte sera actionnée tous les premiers vendredis du mois.

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**

La prochaine vente de bois de chauffage aura lieu

le vendredi 9 février 2018 à 19 h au Club House de Stotzheim, rue de St Pierre.

Le catalogue de bois de chauffage sera disponible à compter du 2 février 2018. Vous pourrez le retirer :

- soit au secrétariat de la mairie, **uniquement** aux horaires d'ouverture du public,
- sur notre site Internet www.stotzheim.fr

FINANCEMENT CLASSE VERTE : VENTE DE CAFÉ RECK

Chers Stotzheimois et Stotzheimois,

Vous avez été nombreux à participer à l'opération « Saucisse de Morteau & Fruitière des Suchaux » et les élèves de l'école élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) vous en remercient.

Aujourd'hui, et toujours dans le cadre du financement de leur classe verte qui, nous vous le rappelons se déroulera au Grand-Bornand (Alpes) du 14 au 18 mai 2018, ils refont appel à votre soutien et votre générosité, pour une opération « CAFE RECK ». Ils vous proposent donc une vente de café en capsules NESPRESSO, grain ou moulu, en provenance de la maison RECK.

Laissez-vous tenter par « des cafés de terroir, des assemblages gourmands, des origines pures, des emballages éco-responsables... les capsules Reck sont l'expression d'un voyage au cœur des arômes... »

Pour cela, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-joint, de l'accompagner de votre règlement (à l'ordre de l'ACMES : Association Communale Manifestations et Echanges Culturels de Stotzheim) et de le déposer à l'une des personnes suivantes :

- GAUER – SCHWENTZEL ALINE – 18 Haut Village – Tél. 03 88 08 74 48
- ALBOFF ELODIE – 6 Quartier Central – Tél. 03 88 08 81 88
- FETZER CLAIRE – 28 rue des Tilleuls – Tél. 03 88 74 57 92
- METZ SYLVIE – 2 chemin de Zellwiller – Tél. 03 88 08 19 92
- CROMER SANDRA – 16 rue Binnweg – Tél. 03 88 58 12 02

D'autres bons de commande sont à votre disposition, soit à l'école, soit aux différentes adresses ci-dessus ...

Vous pourrez récupérer votre commande chez METZ SYLVIE, au 2 Chemin de Zellwiller en date du vendredi 16.03.18 entre 16h et 18h30.

En cas d'empêchement, vous pourrez téléphoner au 03 88 08 19 92 ou envoyer un mail à earlmetzc@wanadoo.fr afin de trouver un arrangement pour l'enlèvement de votre commande.

LES ENFANTS VOUS REMERCIENT D'AVANCE

Bon de commande (café Reck)

Bon de commande

A retourner pour le :

20/02/2018

Nom et Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

CAFE RECK

1 lot contient 10 capsules pour machine NESPRESSO

Prix du lot	Qté	Prix Total
-------------	-----	------------

FORT

BLACK MOUNTAIN (capsule noire) - Origine : Kenya, Cameroun  Saveur : Rond et corsé, à déguster en Ristretto ou Espresso Un assemblage explosif et charnu d'arabicas de haute altitude du Mont Kenya au label terres Masai et de café des plateaux du Cameroun. Black Mountain un café pour amateurs de fortes émotions.	3,50 €		
BARISTA (capsule violette) - Origine : Brésil, Colombie, Inde  Saveur : Charpenté et épicé, à déguster en Ristretto ou Espresso Un assemblage riche et harmonieux de plusieurs arabicas d'Amérique et d'Afrique complétés par une pointe de robusta des Indes. Le Barista est un café fidèle à l'expression de son terroir, irrésistible pour tout amateur d'authenticité et de goût.	3,20 €		

DECAFEINE

DK (capsule bleue) - Origine : Mexique  Saveur : Gourmand et rond, à déguster en Espresso Notre décaféiné est un arabica harmonieux et gourmand venant de la région de Chiapas au Mexique. Une décaféination naturelle à l'eau claire au label Mountain Water conserve sa complexité et sa corpulence.	3,50 €		
--	--------	--	--

ASSEMBLAGE

SAVEUR ITALIENNE (capsule rouge) - origine : Brésil, Nicaragua, Indes  Saveur : gourmand et chocolaté, à déguster en Ristretto ou Espresso un assemblage rond et harmonieux de plusieurs variétés d'Arabicas du Brésil, du Nicaragua et des Indes. La saveur italienne c'est la délicatesse des arabicas fins, associée à une torréfaction un peu plus poussée.	3,50 €		
FLEUR DE CAFE (capsule brune) - Origine : Brésil, Vietnam, Congo  Saveur : gourmand, à déguster en Espresso ou en Lungo Un assemblage rond et équilibré d'Arabicas de 3 continents différents. Le Fleur de café c'est un tour du monde pour un café gourmand.	3,00 €		
GRAINS NOBLES (capsule cuivre) - Origine : Ethiopie, Honduras, Guatemala  Saveur : frais et fruité, à déguster en Espresso Un assemblage spontané et racé de fins Moka d'Ethiopie et de nobles Arabicas d'Amérique centrale. Le Grains Nobles possède un subtil équilibre entre un côté légèrement acidulé et une sensation sucrée en bouche	3,20 €		

ORIGINES PURES

MONTE DE ORO (capsule verte) - Origine : Guatemala  Saveur : gourmand et fruité, à déguster en Espresso ou en Lungo Le Monté de Oro est un assemblage d'Arabicas Bourbon et Caturra poussant à 1600m d'altitude dans la région d'Antigua au Guatemala. Mario Ricardo Alarcon Melendez met au cœur de sa plantation tout son savoir faire transmis de génération et génération. Un grand café de qualité, naturellement sucré.	3,50 €		
CAFE YERER (capsule argent) - Origine : Ethiopie  Saveur : Suave & Fruité, à déguster en Ristretto ou Espresso Le Yerer est un Moka nature, bio et birdfriendly, un microlot exclusif de notre planteur Fekede Kebede, d'une traçabilité ultime, poussant au bord de la forêt primaire caféière d'Anfiloo à 1800m d'altitude.	3,50 €		
DIPILTO (capsule or) - Origine : Nicaragua  Saveur : Fruité & Gourmand, à déguster en Espresso Le Dipilto est un Microlot exclusif nait de l'union d'un maragotype et d'un Caturra. Ce café précieux provient d'une magnifique plantation nommée Buenos Aeres de Orlamin Valladarez qui plante avec minutie et utilise la méthode Honey Process consistant à faire sécher le café vert avec la pulpe du fruits, lui offrant ainsi une merveilleuse sucrosité et une subtile douceur.	3,50 €		

CAFE MOULU ET GRAIN

	Prix au kg	Qté	Total
Café 100% arabica moulu 5 - Paquet de 1 Kg	14,00 €		
Café 100% arabica en grain - Paquet de 1 Kg	14,00 €		
DK conditionné en 4x 250 gr - Moulu - Prix pour 1 Kg	15,00 €		

TOTAL GENERAL	
----------------------	--



Au profit des enfants de l'école primaire de Stotzheim



BOURSE PETITE ENFANCE & ADOS

**de 8H00
à 13h00**
Ouverture à 7h pour
les exposants



*Buvette et
gâteaux
sur place*

10€ la table
8€ la 2^{ème}

DIMANCHE 4 MARS 2018

A la salle des fêtes de STOTZHEIM

Réservation avant le 25 février 2018

Contactez Patricia au 03.88.08.72.67
ou par mail patyh@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'inscription page suivante...

Bulletin d'inscription

Bourse Petite Enfance et Ado réservée aux particuliers

Dimanche 4 mars 2018 de 8 h à 13 h

Salle des fêtes de Stotzheim

Ce bulletin d'inscription est à retourner avec :

- ① le paiement de votre réservation en chèque ou en espèces,
- ② une caution de 10 euros,
- ③ le règlement de l'évènement, signé,
- ④ une photocopie de votre pièce d'identité.

Veillez retourner ce bulletin d'inscription, au plus tard le 4 mars 2018, par courrier à :

Projet Classe Verte École de Stotzheim
À l'attention de Mme Patricia HELBOURG
39 rue de Benfeld
67140 STOTZHEIM
03 88 08 72 67 - patyh@orange.fr

Emplacements

10 euros la table / 8 euros la table supplémentaire

Maximum 2 tables par participant

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Souhaite réserver.....table(s)

Je joins le règlement deeuros, ainsi que 10 euros de caution en chèque ou en espèces.

L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement et des documents demandés.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'évènement.

Date :

Signature :

Règlement de l'évènement

Bourse Petite Enfance et Ado réservée aux particuliers

Dimanche 4 mars 2018 de 8 h à 13 h, Salle des fêtes de Stotzheim

La bourse est ouverte exclusivement aux particuliers, sous condition de renvoyer le bulletin d'inscription entièrement et correctement rempli, accompagné de l'intégralité des éléments demandés (mentionnés sur le bulletin d'inscription). Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en en considération.

Le règlement du montant défini sur le bulletin d'inscription, ainsi que la caution, pourront se faire par chèque, à l'ordre de l'ACMECS, ou en espèces.

Le bulletin devra être envoyé ou déposé avec l'intégralité des éléments demandés, au plus tard le 25 février 2018, à l'adresse suivante :

Mme Patricia HELBOURG
Projet Classe verte STOTZHEIM
39 rue de Benfeld - 67140 STOTZHEIM

Toute demande de renseignement peut se faire par e-mail à l'adresse patyh@orange.fr ou par téléphone au 03 88 08 72 67.

1. Le prix de l'emplacement est de 10 euros. Il est possible de réserver une table supplémentaire à hauteur de 8 euros (maximum 2 tables au total par inscription). Les objets peuvent être placés devant la table à condition de ne pas gêner le passage des visiteurs, ni d'empiéter au-delà de son stand.

Seront fournis par emplacement à 11 euros :

- 1 table,
- 1 chaise,
- 1 espace permettant la mise en place d'un portant.

L'organisatrice se réserve le droit de sanctionner si le matériel mis à disposition n'est pas respecté.

Par ailleurs il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.

2. Les articles en ventes tels que vêtements, chaussures etc. devront être propres et en bon état (non usés, non raccommodés et non tachés). Les jeux, jouets et articles de puériculture devront être propres et en bon état de fonctionnement.

3. Tout litige entre les exposants et les acheteurs ne concerne pas les organisateurs et ne devra aucunement entraver au bon déroulement de l'évènement.

4. Il ne sera perçu aucune commission sur les ventes réalisées.

5. Date et horaires :

- mise en place des stands : dimanche 4 mars 2017, à partir de 7 h,
- ouverture au public et début des ventes : dimanche 4 mars, de 8 h à 13 h.

6. L'exposant s'engage à rester présent durant les horaires d'ouverture au public : une caution de 10 euros est demandée. Celle-ci sera rendue lorsque l'emplacement sera libéré de tous les invendus et restitué propre, le dimanche 4 mars entre 13 h et 14 h.

7. Les enfants des exposants sont sous la responsabilité de leurs parents.

8. En cas de non-respect du règlement, les organisateurs seront seuls juges et pourront prendre toutes les dispositions nécessaires.

9. Ce règlement est déposé à la mairie de Stotzheim.

10. Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e),
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce).

Fait à, le

Signature :

Règlement à joindre au bulletin d'inscription.